Ligue de Bretagne Sport Adapté

Dossier d'inscription Championnat de Bretagne de Para Aviron Indoor Adapté





La Ligue de Bretagne Sport Adapté en partenariat avec la Ligue de Bretagne d'Aviron, le Comité Départemental d'Aviron du Morbihan et les clubs organisateurs, vous donnent rendez-vous le :

Dimanche 29 novembre 2026

A partir de 10h00

Salle omnisports du Moustoir

Rue du tour des portes - 56100 **LORIENT**

Ligue de Bretagne du Sport Adapté
18 Rue Pierre De Coubertin 22440 Ploufragan – **Tél** : 07 81 04 60 56 **Courriel** : ligue.bretagne@sportadapte.fr

Ligue de Bretagne Sport Adapté

Charte sportive

Suivez les 3 R :
Respect de soi
Respect des autres
Responsabilité pour toutes vos actions – Dalaï Lama

Pour participer à cette journée, il faut :

Avoir **une licence compétitive FFSA à jour** mentionnant la classe (AB, BC, CD ou DE). Elle doit être présentée en début de championnat lors de la vérification des licences avec une photographie.
Ne pas présenter de contre-indication médicale à la pratique du Para Aviron Adapté en compétition.

S'être entraîné(e) régulièrement au sein de son club afin de préparer au mieux la participation au championnat

Respecter le parcours de qualification en **ayant participé au championnat départemental Sport Adapté** (ou interdépartemental) si ce dernier s'est déroulé.

Avoir un **équipement sportif (tenue) conforme** et réglementaire et apporter le **matériel nécessaire** à la pratique de l'activité.

Respecter les horaires de compétition et de vérification des engagements/licences.

Être accompagné(e) d'au moins un dirigeant licencié FFSA du club lors de la compétition. Les dirigeants non-licenciés FFSA ne pourront pas accéder aux zones de coaching.

Être respectueux des partenaires, des adversaires, des arbitres et officiels, des organisateurs et bénévoles et de toutes personnes présentes sur le championnat.

Ligue de Bretagne du Sport Adapté
18 Rue Pierre De Coubertin 22440 Ploufragan – **Tél** : 07 81 04 60 56 **Courriel** : ligue.bretagne@sportadapte.fr

Ligue de Bretagne Sport Adapté

Invitation au DEFI

 Je viens avec ma gourde ou ma bouteille

 Je coupe l'eau

 Je trie mes déchets et ramasse les bouteilles des autres, je ne jette rien par terre



J'éteins la lumière



Je favorise le covoiturage ou le transport en commun pour mes déplacements 

Réclamations :

Une demande de dérogation individuelle peut être formulée si un(e) sportif(ve) n'a pas pu participer à la compétition qualificative**.**

L'organisateur se laisse la possibilité de refuser une modification après l'envoi des inscriptions.

Par souci d'organisation, **toute inscription le jour du championnat sera refusée**.

Les clubs doivent **prévenir de l'absence d'un ou plusieurs sportifs** au minimum trois jours avant le championnat (soit jusqu'au mercredi pour une compétition le samedi). Passé ce délai, toute absence injustifiée ne sera pas remboursée.

Règlement sportif

Le règlement sportif Para Aviron Adapté est consultable sur le site de la FFSA La compétition en Sport Adapté - Sport Adapté (sportadapte.fr)> La compétition > Les règlements sportifs fédéraux de la FFSA : Consulter les Règlements par discipline

Ligue de Bretagne du Sport Adapté
18 Rue Pierre De Coubertin 22440 Ploufragan – **Tél** : 07 81 04 60 56 **Courriel** : ligue.bretagne@sportadapte.fr

Règlement sportif

La participation à l'une des épreuves du Championnat de Bretagne de Para Aviron Indoor Adapté implique l'acceptation expresse et sans réserve par chaque participant du présent règlement.

Les **licenciés FFSA** s'inscrivent en **épreuves individuelles** (7 épreuves spécifiques FFSA selon classification) et aussi en **épreuves par équipes** sur relais à 4 équipiers avec possibilité de mixte « handi-valide » (éducateurs par exemple, mais aucun titre Sport Adapté sera attribué).

Catégories d'âge :

Conformément aux règlements sportifs généraux de la FFSA, l'âge à prendre en compte est celui au 1er janvier de l'année sportive en cours, la saison démarrant le 1er septembre et se terminant le 31 août

Catégorie	Ages	Année de naissance Saison 2026/2027
Adulte	A partir de la 22ème Année	2005 et moins
U21	19, 20, 21 ans. Pas de sur classement à demander pour cette catégorie pour aller en "adulte"	2008 à 2006
U18	17, 18 ans	2010, 2009
U16	15, 16 ans	2012, 2011

La discipline étant en développement, des regroupements de catégories sont organisés sur l'ensemble des compétitions afin de permettre une confrontation au maximum de sportifs.

Catégorie		
Appellation	U16-U18	U21-Adulte
Modalité faisant référence aux règlements généraux FFSA	1 classement unique pour les catégories U16 et U18	1 classement unique pour les catégories Vétérans, Adultes et U21

Poids léger : Les athlètes seniors et vétérans courant dans une catégorie poids léger devront obligatoirement se faire peser entre 2 heures et 1 heure avant leur course. Le poids maximum est fixé à 61,5 kg pour les femmes et à 75 kg pour les hommes. Un local sera affecté à la pesée des catégories poids légers sous contrôle d'un arbitre. La personne qui ne se présentera pas à la pesée ou qui ne sera pas au poids, pourra concourir mais sera classée en toute catégorie.

1 : Épreuves

Les épreuves ouvertes, selon les classes, sont les suivantes pour les 4 catégories d'âge :

– En individuel : En fonction du nombre d'inscrits, il pourra être réalisé un regroupement de catégories d'âge.

Classe AB	Classe BC	Classe CD	Classe DE
2 minutes	500 mètres 1 000 mètres	500 mètres 1 000 mètres	500 mètres 1 000 mètres

– Épreuves en relais : Les épreuves en relais seront ouvertes en toute catégorie d'âge.

	Classe AB/BC	Classe BC/CD/DE	Mixte
4x500m	Équipe de 4 hommes et/ou femmes au choix, dont au moins 1 classifié AB	Équipe de 4 hommes et/ou femmes au choix, dont au moins 1 sportif classifié BC.	Équipe de 4 sportifs classifiés soit AB, BC, CD ou DE dont au minimum 2 femmes

RELAIS OPEN : Les équipes de relais seront mixtes, constituées par 2 hommes et 2 femmes. Les équipes mixtes de clubs ou mixte clubs et Sport Adapté sont acceptées (même en dernière minute si des places sont disponibles). Aucun titre Sport Adapté sera attribué

* Règlement sur le passage du relais : Avant le départ, les 4 équipiers sont placés derrière une ligne matérialisée au sol, située à 5 mètres derrière l'ergomètre. Au signal de départ, Prêt.... Partez, Le premier relayeur vient poser le témoin derrière le pied à l'arrière de l'ergomètre. Les 3 autres se tiennent derrière la ligne. Lorsqu'il achève son parcours, le relayeur récupère son témoin et le passe à son équipier qui ne peut franchir la ligne qu'une fois le passage de témoin effectué. Le passage de relais doit s'effectuer obligatoirement entre 1530 et 1470 m, 1030 et 970 m, 530 et 470 mètres. La course est terminée lorsque les 2000 mètres sont parcourus. Le dernier relayeur n'a donc pas besoin de rapporter le témoin sur la ligne.

2 : Forfaits

En cas de forfait d'un participant, quelle que soit la raison, merci de prévenir au plus tôt par courriel ou par téléphone. Les forfaits seront dus à partir du jeudi 26 novembre 2026 à 20h00 sauf présentation d'un certificat médical.

Liste des épreuves

Le numéro d'ordre est un repère pour l'inscription. Ce n'est pas l'ordre des courses. La grille horaire en annexe est un prévisionnel. Un programme horaire sera établi après la clôture des inscriptions.

Ordre	AGE	Genre – Classification - Courses
97	-18/S	H – AB 2 minutes Indiv Tout âge Homme para aviron sport adapté
98	-18/S	F – AB 2 minutes Indiv Tout âge Homme para aviron sport adapté
99	-18/S	H – BC 500 mètres Indiv Tout âge Homme para aviron sport adapté
100	-18/S	F – BC 500 mètres Indiv Tout âge Homme para aviron sport adapté
101	-18/S	H – CD 500 mètres Indiv Tout âge Homme para aviron sport adapté
102	-18/S	F – CD 500 mètres Indiv Tout âge Homme para aviron sport adapté
	-18/S	H – DE 500 mètres Indiv Tout âge Homme para aviron sport adapté
	-18/S	F – DE 500 mètres Indiv Tout âge Homme para aviron sport adapté
	-18/S	H – BC 1000 mètres Indiv Tout âge Homme para aviron sport adapté
	-18/S	F – BC 1000 mètres Indiv Tout âge Homme para aviron sport adapté
	-18/S	H – CD 1000 mètres Indiv Tout âge Homme para aviron sport adapté
	-18/S	F – CD 1000 mètres Indiv Tout âge Homme para aviron sport adapté
	-18/S	H – DE 1000 mètres Indiv Tout âge Homme para aviron sport adapté
	-18/S	F – DE 1000 mètres Indiv Tout âge Homme para aviron sport adapté

3 : Assurances

Les assurances sont couvertes par la licence fédérale pour les licenciés FFSA. Il faut être en possession de sa licence de l'année en cours ou d'une pièce d'identité officielle avec photographie. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol à l'intérieur du complexe sportif.

4 : Matériels

Les courses seront effectuées sur des ergomètres Concept 2 (modèle D) avec écran PM4/PM5 reliés par le système interface de course avec détection de faux départ. Des ergomètres d'échauffement seront mis à disposition.
Un facteur de résistance de 100 au maximum pour la catégorie U15 H/F (J10 à J14)
Un facteur de résistance de 110 au maximum pour la catégorie U17F (J15F – J16F.)
Un facteur de résistance de 120 au maximum pour la catégorie U17H (J15H–J16H)
Un facteur de résistance libre pour toutes les autres catégories U19 et Senior H/F.

5 : Accompagnement des sportifs : **Accès au plateau de compétition**

Toute personne souhaitant accéder au plateau de compétition doit être licencié à la FFSA pour des raisons de sécurité et d'assurance.

Procédure de départ :

- **Pour les sportifs de classe DE** : Les entraîneurs ne peuvent pas accéder au plateau de compétition. En cas de problème technique, le sportif lève le bras pour signaler sa difficulté à l'arbitre et continue sa course.

- **Pour les sportifs de classe CD** : Les entraineurs accèdent au plateau de compétition. Ils accompagnent et guident le sportif pour s'installer sur l'ergomètre et le régler. Deux minutes avant le départ, ils quittent le plateau de compétition.
En cas de problème technique, le sportif lève le bras pour informer l'arbitre et continue sa course.

- **Pour les sportifs de classe BC** : Les entraineurs accèdent au plateau de compétition. Ils accompagnent et guident le sportif pour s'installer sur l'ergomètre et le régler. Deux minutes avant le départ, ils quittent le plateau de compétition.
En cas de problème technique, le sportif peut lever le bras pour informer l'arbitre et continue sa course

- **Pour les sportifs de classe AB** : Les entraineurs accèdent au plateau de compétition. Ils accompagnent et guident le sportif pour s'installer sur l'ergomètre et le régler. Dans la mesure du possible, ils installent un sablier pour permettre au sportif de mieux appréhender le temps qu'il reste à ramer.
Trente secondes avant le départ au plus tard, les entraineurs se mettent en retrait au centre du plateau.
Une dérogation pourra être demandée en cas de besoin particuliers (ex : handicap physique). Il est attendu des entraîneurs qu'ils restent posés dans leur comportement. En cas de problème technique, l'entraîneur rassure le sportif et l'invite à poursuivre sa course jusqu'au bout.

Pour les relais, les entraîneurs restent en retrait et s'assurent seulement que l'ordre du relais est bien respecté. Ils peuvent s'approcher du sportif présent sur l'ergomètre dans les 100 derniers mètres de son relais pour lui signifier la fin de celui-ci.
Pour les sportifs AB (ou sur dérogation pour besoins particuliers de type handicap physique), les entraîneurs peuvent aider le sportif à quitter l'ergomètre en cas de besoin.

Les ordres de départ sont identiques au règlement de la Fédération Française d'Aviron.

Problème technique :
En cas de problème technique, l'encadrant ou l'aidant rassure le sportif et l'invite à poursuivre sa course jusqu'au bout.

Entraineurs et accompagnateurs de club :
Il est expressément attendu des entraîneurs qu'ils restent posés dans leur comportement.
Les encadrants et les aidants doivent au maximum limiter leurs interventions auprès des sportifs pendant la course pour permettre au sportif de pratiquer dans la plus grande autonomie possible.
En cas d'épreuve connectée, si des rameurs veulent encourager les pratiquants en ramant avec eux, il doit être laissé au moins un autre rameur entre le sportif et le supporter pour éviter de donner un rythme au sportif.

Le titre de Champion de Bretagne Sport Adapté sera décerné pour les épreuves individuelles.

La remise de récompenses aura lieu en 2 temps : à la pose médiane et à la fin des épreuves vers 17h.

6 : Résultats consultables sur page dédiée :
https://www.bretagneaviron.fr/page/2105043-open-aviron-indoor-bretagne

7 : Secours
Une équipe de premiers secours sera sur place pendant toute la durée de la manifestation.

8 : Règlement et Arbitrage
Le règlement FFSA sera appliqué pour les épreuves Sport Adapté
L'arbitrage sera assuré par les arbitres de la ligue de Bretagne d'Aviron formé au public.

9 : Droits à l'image
Toute personne assistant ou participant au championnat de Bretagne d'Aviron Indoor Adapté doit indiquer sur sa licence s'il consent et accorde gratuitement à la ligue de Bretagne d'Aviron et à la ligue de Bretagne du Sport Adapté le droit d'utiliser directement ou indirectement, son image sur tout support, par tous les moyens en relation avec la compétition pour la promotion de la ligue aviron Bretagne, de la ligue de Bretagne du Sport Adapté et de ses partenaires et ce, pour le monde entier et pour la durée légale de protection des droits d'auteur relative à ces supports et moyens.

Ligue de Bretagne Sport Adapté

Informations sur le Championnat de Bretagne de Para Aviron Indoor Adapté

Le championnat régional Para Aviron Indoor Adapté se déroulera le dimanche 29 novembre 2026

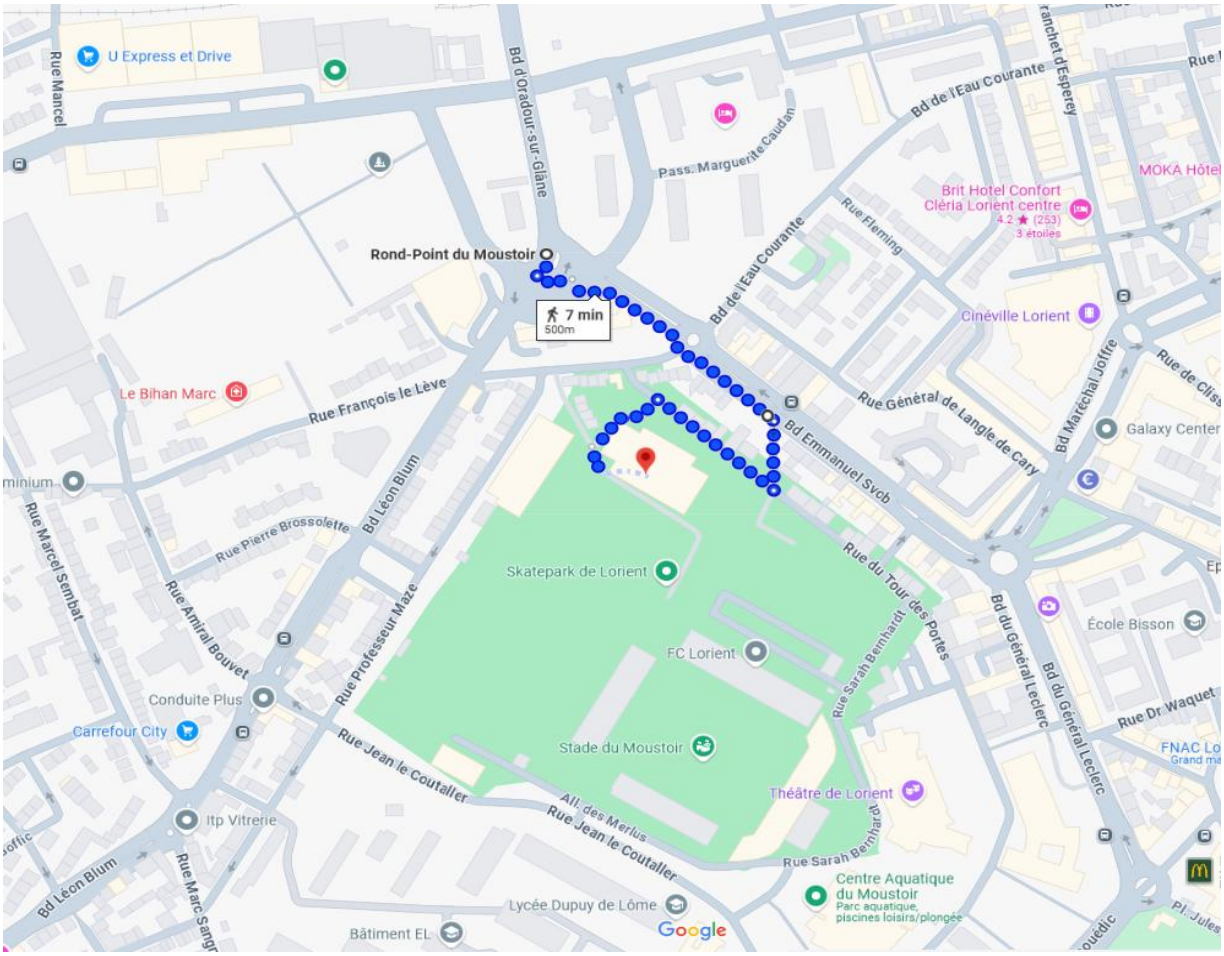
Salle omnisports du Moustoir, Rue du tour des portes, 56100 **LORIENT**
Accueil secrétariat (règlement des inscriptions et changements) à partir de 10h00

Parking avec un fléchage FFSA pour indiquer le lieu de compétition.

Un espace restauration vous proposera des boissons chaudes et froides, des pâtisseries, des encas froids.... Prévoir un pique-nique si vous le souhaitez

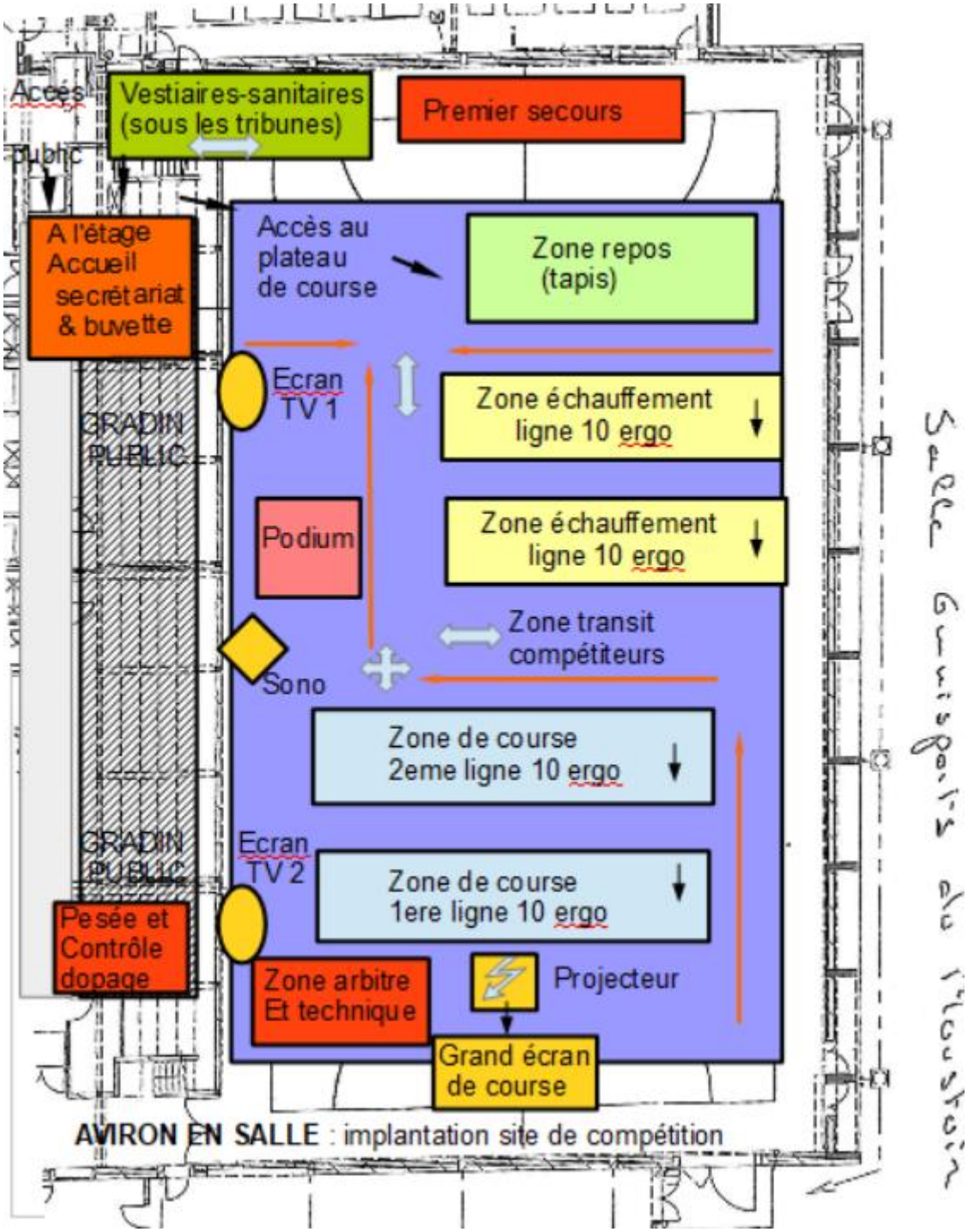
Plan d'accès au site

Lieu : PLAN ACCES SALLE DU MOUSTOIR - LORIENT (parking rue du tour des portes)



Ligue de Bretagne Sport Adapté

IMPLANTATION DANS LA SALLE DU MOUSTOIR



Ligue de Bretagne du Sport Adapté
18 Rue Pierre De Coubertin 22440 Ploufragan – **Tél** : 07 81 04 60 56 **Courriel** : ligue.bretagne@sportadapte.fr

Ligue de Bretagne Sport Adapté

Programme prévisionnel du Championnat de Bretagne de Para Aviron Indoor Adapté

L'organisation se donne le droit d'apporter des modifications au programme selon le nombre d'inscrits. Programme définitif 3 jours avant l'événement.

Le planning horaire sera transmis une semaine avant le championnat

Inscriptions

FRAIS D'ENGAGEMENT	2 € par sportif *Une facture globale concernant la participation aux championnats de Bretagne sera établie par la Ligue de Bretagne de Sport Adapté en fin de saison sportive pour chaque club. L'inscription ne sera donc pas à payer le jour de la compétition*

La fiche d'engagement complétée est à retourner **avant le vendredi 20/11/2026**

Par mail à ligue.bretagne@sportadapte.fr et fabien.aubanel@ffaviron.fr

Où

Par voie postale à Ligue de Bretagne Sport Adapté – Maison des Sports – 18 Rue Pierre De Coubertin – 22440 PLOUFRAGAN.

Aucune inscription ne sera prise en compte après la date-limite d'engagement !

Contacts et renseignements

- CTF en charge de l'organisation des championnats de Bretagne Sport Adapté :

Magali Stevant : magali.stevant@sportadapte.fr / 06 88 34 14 01

- Fabien AUBANEL, Technicien Sportif LBA : fabien.aubanel@ffaviron.fr / 06 08 33 10 65

Championnat de France 2027

Championnat de France Para Aviron Adapté : Du 5 au 6 février 2027 à Paris (75)

Calendrier - Sport Adapté

Ligue de Bretagne Sport Adapté

Suivez-nous !

Dossiers d'inscription, résultats, photos, vidéos, actualités… Retrouvez toutes les infos sur le site internet de la Ligue de Bretagne Sport Adapté ou sur les réseaux sociaux !

www.sportadapte-bretagne.fr

Ligue Bretagne Sport Adapté

Liguesportadaptebretagne

Ligue de Bretagne du Sport Adapté

Site internet (programme et résultats) :

https://www.bretagneaviron.fr/page/2105043-open-aviron-indoor-bretagne

Ligue de Bretagne du Sport Adapté
18 Rue Pierre De Coubertin 22440 Ploufragan – **Tél** : 07 81 04 60 56 **Courriel** : ligue.bretagne@sportadapte.fr

Ligue de Bretagne Sport Adapté

Championnat de Bretagne
Fiche d'inscription
Para Aviron Indoor Adapté

A retourner impérativement avant le mercredi 20/11/2026
ligue.bretagne@sportadapte.fr et fabien.aubanel@ffaviron.fr

INFOS CLUB Nom de l'association : N° Affiliation :

Mail :

Fixe : Portable :

DIRIGEANTS

Responsable :
Mail : Tél :
Accompagnateur :
Accompagnateur :
Accompagnateur :

SPORTIFS / PARTICIPANTS

	N° licence	NOM – Prénom	Sexe (F/M)	Date de naissance	Catégorie	Classification	Epreuve (s)
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Date : Signature et cachet :

RECAPITULATIF

Frais d'engagement : Nombre de sportifs : ..... X 2 € = ... Euros